

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/11/2013

Présents : Mrs Laborde, Courty, Lahillade, Riu, Touya, Yvora, Legarrec,  
Mmes Claverie, Expert, Duverdier, Adoue, Lesgards.

Excusés : Mr Somerville, Mr Lassalle.

Mme Duverdier Valérie est nommée secrétaire de séance.

### **\*Demande émanant du Syndicat d'Initiative.**

En réponse à la demande du Syndicat d'Initiative, le conseil municipal propose la mise en place provisoire de panneaux de signalisation, dans l'attente de la modification d'appellation du syndicat d'initiative qui deviendra Office de Tourisme avant fin 2015. Quant aux travaux prévus pour le réaménagement du local, la commission bâtiments informe le conseil que le permis de construire obligatoire pour les lieux recevant du public sera demandé dans les prochaines semaines. Le S.I. renouvelle également sa demande de subvention annuelle, le conseil y répond favorablement à l'unanimité.

### **\*Règlement du cimetière. (Rapporteur JM. Yvora)**

Le règlement intérieur du cimetière relatif à la législation funéraire a été élaboré par la commission cimetière. Suite à sa présentation et à la modification de certains articles, le conseil municipal décide sa validité à l'unanimité. Prochainement, un arrêté municipal fera l'objet de sa mise en application.

### **\*Poste à pourvoir pour la succession de Denis Gelez.**

Après des années de service effectuées dans notre commune, Mr Denis Gelez prendra sa retraite en mars 2014. Dans le cadre du renouvellement de ce poste, un appel à candidature sera lancé courant décembre sur le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr) pour un poste à pourvoir en février 2014. Les candidatures seront à adresser à la mairie.

### **\*Contrat CNP assurance personnel.**

Mr le Maire expose au conseil municipal que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrive prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. Après en avoir délibéré, le conseil décide de reconduire le contrat avec le CNP et autorise Mr le Maire à signer les formalités.

### **\*Renouvellement contrat agent d'entretien.**

Le contrat d'un agent d'entretien arrive à échéance en fin d'année. Après en avoir délibéré, le conseil renouvelle sa confiance à l'agent en reconduisant son contrat pour l'année 2014.

### **\*Action sociale pour les agents territoriaux. (Rapporteur G.Adoue)**

Le conseil municipal se renseigne auprès du Centre de Gestion pour connaître les modalités de mise en application des prestations d'action sociale.

### **\*Avancement de grade 2014.**

Quatre agents communaux peuvent prétendre à un avancement de grade, deux sur examen et deux par ancienneté. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ces avancements.

### **\*Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.**

Le Comptable du Trésor informe le conseil municipal qu'il n'a pu procéder au recouvrement de certaines créances d'un montant de 176,62 € qu'il faut admettre en « non-valeurs » sur le budget 2013. Après en avoir délibéré, le conseil valide cette proposition.

**\*Aérogommage de la porte de l'église.**

A la demande de l'entrepreneur, l'aérogommage de la porte de l'église est reporté, il devrait être réalisé avant la fin de l'année.

**\*Projet d'aménagement de voirie.**

La commission voirie présente au conseil municipal le projet d'aménagement de la voie nouvelle- du pôle médico-commercial à la route du lavoir et jusqu'à la placette située en face de l'église. Ce projet se déroulera en 3 phases, il débutera par la voie nouvelle. Les principaux points traités sont : le sens de circulation, le stationnement et la gestion des eaux pluviales. Une concertation est menée entre la commune, MACS et la maîtrise d'œuvre pour intégrer les différentes contraintes liées au projet qui reste soumis à l'avis des Bâtiments de France. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le projet dans son ensemble.

**\*Réactualisation des offres du marché public de groupe scolaire pour les lots 2 charpente-zinguerie et le lot 8 peinture.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la décision de la commission d'appels d'offres qui a validé :

-pour le lot charpente-zinguerie, l'entreprise Mothes pour un montant de : 9 147.22 € H.T.

-pour le lot peinture, l'entreprise Morlaes pour un montant de : 8 194.71 € H.T.

Le montant global du marché est donc modifié et arrêté à la somme de 134 314.40 € H.T.

**\*Demande de la société Fonroche pour le biométhane.**

La société Fonroche a sollicité auprès de la mairie l'acquisition d'un terrain d'une surface d'1 ha minimum afin d'y installer une unité de production d'Énergie renouvelable (biométhane). Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne peut répondre favorablement à cette demande.

**\*Réponse faite au Conseil Général au sujet des Barthes (Rapporteur C.Touya)**

En attente de la rencontre avec le Conseil Général prévue le 13 décembre courant, un courrier sera adressé à celui ci, rappelant l'historique des actions menées par les différents partenaires.

**\*Point sur achat terrain du parking de l'école.**

Pour donner suite à l'accord passé avec la propriétaire du terrain, un rendez-vous chez le notaire a été pris. Le cabinet Argéo a été retenu pour assurer les différentes missions, à savoir le relevé topographique et la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement ; en outre, MACS a été sollicité pour la voirie.

**\*Défibrillateur (Rapporteur B.Lesgards)**

La commune s'équipe d'un défibrillateur, le coût est estimé à 1695 €. Le conseil municipal remercie Groupama qui s'engage à financer cet achat. Le lieu d'installation sera prochainement décidé et fera l'objet d'une publication pour en informer tous les sibusates.

**\*Divers.**

- L'enseigne Carrefour a pris contact pour proposer une éventuelle installation dans la commune d'un commerce de proximité, après avoir préalablement mené une étude de marché.

- Un bail a été proposé par la Sté Pierrelongue à l'Association Amicale Sibusate, pour la location du hangar n° 5 situé au 75 rte de Miquéou (local occupé depuis quelques années par l'amicale). Une réunion entre le propriétaire, l'association et la mairie est prévue le 13 décembre.

-Mr le Maire expose au conseil les trois points suivants :

\*Les conjoints Saintorens souhaitent acquérir une parcelle de terrain appartenant à la commune, d'une contenance de 248 m<sup>2</sup>, située en bordure de la voie communale au lieu dit « Sablar »

\*Un échange de terrain est proposé entre Mr René Fialon et la commune de Saubusse, le terrain de Mr Fialon se trouvant sur l'emprise de la route de cette même voie communale.

\*Le cabinet Argéo a présenté un devis d'honoraires se rapportant à ces diverses opérations de terrain, d'un montant de 735,18 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à la majorité (9 voix pour) l'ensemble des propositions énoncées.

- Rythmes scolaires : la commission école informe le conseil de la mise en place du comité de pilotage qui sera chargé de réfléchir aux modalités d'organisation. La première échéance est fixée au 13 décembre, date à laquelle le Projet d'Organisation du Temps Scolaire doit être remis à l'Académie.

- Défi Sport : 120 personnes ont participé à cette journée. La commune a été classée 1<sup>ère</sup> des communes landaises de moins de 1000 habitants et 8<sup>ème</sup> au classement aquitain. Le conseil municipal félicite l'ensemble des participants et animateurs.

- Le conseil municipal valide l'achat d'une table de ping-pong en composite qui sera installée entre le trinquet et l'agorespace, ainsi que l'achat de divers matériels pour le trinquet pour un montant total de 2938 € TTC.

- La commission administrative a participé à la journée de sensibilisation à la prévention de la pénibilité et traçabilité des expositions aux risques professionnels organisée par le Centre de Gestion en partenariat avec le CNFPT. Dans le cadre de la réforme des retraites, le législateur a introduit dans les débats, la nécessité de prendre en compte l'exposition des travailleurs à la pénibilité.

#### **Les rendez-vous du mois.**

- **Samedi 14 décembre** : l'Amicale sibusate organise son Assemblée générale à partir de 19h dans la salle des fêtes.

- **Samedi 21 décembre** : à partir de 20h30, la Chorale de Saubusse accompagnée de quelques musiciens se produira à l'Eglise de Saubusse. Elle interprétera des chants de Noël ainsi que les « Nocturnes » de W.A. Mozart et un extrait du « Magnificat » de Bach.

**Vendredi 3 janvier 2014** : Vœux du Maire et du Conseil Municipal, à partir de 19h à la salle des fêtes.